1. **Critères de recevabilité:**

• le dossier de candidature

* doit être rédigé dans la langue du formulaire
* doit être dûment complété, sous forme dactylographiée
* doit être introduit à temps (au plus tard le 31 mars 2025)
* doit être déposé sur la Plateforme en ligne de la Fondation Roi Baudouin et non envoyé par courriel.

• le promoteur/responsable du projet

* est une ASBL, une fondation ou une autre structure juridique à but non lucratif
* n’est pas un individu
* n’est pas une organisation commerciale

• le projet / l’association

* s’adresse à des adolescents/jeunes adultes entre 16 et 30 ans souffrant de troubles psychiques tels que anxiété, dépression, troubles du comportement
* aide à développer des initiatives qui améliorent la santé mentale
* se situe en Fédération Wallonie-Bruxelles
* est un projet non commercial d’intérêt général
* n’est pas ou peu soutenu (financièrement) par les pouvoirs publics
* alloue les ressources humaines et matérielles nécessaires pour atteindre les objectifs du projet

• le budget du projet soumis par l’association

* est clairement détaillé et décrit précisément l’affectation des ressources financières demandées
* est réaliste
* vient en complément d’autres sources financières
* ne représente pas plus d’un tiers du budget annuel de l’association
* ne couvre pas des frais déjà encourus
* se chiffre entre 10.000 et maximum 20.000 € par an.
* peut s’étaler sur 3 années consécutives et représente un montant maximum de 60.000 € pour les trois ans. Le renouvellement du soutien financier est conditionné par une évaluation favorable du soutien annuel précédemment accordé.

1. **Critères de sélection:**

 Innovation et originalité

* Le projet introduit des idées ou approches novatrices qui répondent à un besoin pertinent.
* Valeur ajoutée : Le projet se distingue par son originalité et génère une réelle plus-value pour l'association ou le secteur.

 Impact social et portée

* Effet multiplicateur : Le projet génère un changement positif durable et peut inspirer d’autres initiatives similaires.
* Accessibilité : Le projet bénéficie au plus grand nombre et vise un impact social évident.

 Durabilité et continuité

* Pérennité : Le projet est conçu pour durer et offre des garanties de continuité au-delà du financement initial.

 Qualité de conception et de mise en oeuvre

* Préparation et faisabilité : Le projet est bien élaboré et prêt à être mis en œuvre dans un délai raisonnable (maximum 6 mois après le financement).
* Qualité d’exécution : Le projet s’appuie sur un plan financier fiable, un planning réaliste, et des méthodes d’évaluation rigoureuses.

 Transparence et suivi

* Les responsables du projet s’engagent à communiquer annuellement de manière transparente sur l’avancement et à fournir un bilan de clôture.

1. **Exemples de projets à soutenir :**

* Créer des espaces d'écoute : Offrir des plateformes en ligne ou des lieux physiques où les jeunes peuvent partager leurs préoccupations.
* Proposer des activités thérapeutiques: peinture, écriture, photographie, théâtre ou encore des activités collectives telles que sport, gymnastique, yoga, ...
* Proposer des ateliers de gestion du stress : Enseigner des techniques comme la pleine conscience ou la gestion des émotions.
* Encourager les mentors : Des programmes où des adultes formés aident les jeunes à naviguer dans cette période difficile.
* ...